

# Nouvelles sahraouies

N° 170 | septembre 2018

paraît 4 fois par an – ISSN 1016-7730



## Salam, peuple sahraoui

### S O M M A I R E

Hommage à Doris Leuenberger 2

Les réfugiés sahraouis en  
souffrance – un accord de pêche  
Maroc-UE qui pourrait prendre l'eau 3

Dernières nouvelles 6

Jean Ziegler 7

La diaspora sahraouie en Suisse 8

Des ONG s'impatientent. Le Maroc  
poursuit son escalade contre la  
violation des droits humains 12

Liliane Maury Pasquier, présidente  
de l'Assemblée parlementaire du  
Conseil de l'Europe 14

Vents de sables et pluies torrentielles  
meurtrissent les réfugiés sahraouis 15

COMITÉ SUISSE DE SOUTIEN AU PEUPLE SAHRAOUI  
VAUROUX 2 – 2022 BEVAIX

E-MAIL: CONTACT@SAHRAOUI.CH – C.C.P. 12-6818-7  
Comité de soutien au peuple sahraoui – 1211 Genève 8

# HOMMAGE A DORIS LEUENBERGER

Le 18 juin dernier  
s'endormait trop tôt  
Doris Leuenberger,  
une grande amie  
du peuple sahraoui.

Toujours à disposition comme avocate, comme présidente de la Ligue suisse des Droits de l'Homme et comme sympathisante, elle s'était rendue au Sahara Occidental occupé comme observatrice de certains procès. Toujours attentive à la défense des Droits de l'Homme, elle avait de très bonnes amies sahraouies comme El Ghalia Djimi.

Nous lui rendons hommage en rappelant le texte qu'elle avait rapporté à ses confrères de l'Ordre des avocats. Lors d'un de ses retours à Genève, ce texte avait paru dans La lettre



*Doris Leuenberger et El Ghalia Djimi sur la place des Nations à Genève lors d'une manifestation. Photo: SP*

du Conseil de l'Ordre des avocats de Genève (2004, N° 38, p. 218), relatant l'interview qu'elle avait faite avec l'avocat sahraoui, Fadel Leili. Ce dernier, disparu pendant 15 ans avec sa famille dans les bagnes marocains (1976-1991) les plus inhumains, raconte son histoire. Relâché en 1991 lors du cessez-le-feu entre le Maroc et le Front Polisario, il reprend des études d'avocat pour défendre

les prisonniers sahraouis d'aujourd'hui contre la barbarie marocaine. Il est l'un des avocats des prisonniers de Gdeim Izik et continue sa lutte malgré toutes les intimidations et les harcèlements dont il est victime.

Le Conseil de l'Ordre des avocats de Genève avait trouvé important de publier ce texte afin que « les membres de notre Ordre soient informés des difficultés auxquelles sont confrontés certains de nos confrères à l'étranger ».

Tous nos messages de sympathie vont à la famille de Doris Leuenberger à ses amies et amis, particulièrement à Dina Bazarbachi et à la Ligue suisse des Droits de l'Homme.

**Vous trouverez l'histoire de Fadel Leili à l'adresse :**

**[https://www.odage.ch/medias/documents/lettre-conseil/lettre\\_mars\\_2004.pdf](https://www.odage.ch/medias/documents/lettre-conseil/lettre_mars_2004.pdf)**

*Si vous préférez, nous vous l'enverrons volontiers.*

## Comité de rédaction

Keltoum Irbah, Christiane et Berthier Perregaux. La mise en page est réalisée par Thierry Solignac et l'impression par Baillod Imprimeurs S.A. Bevaix.

# LES RÉFUGIÉS SAHRAOIS EN SOUFFRANCE

## UN ACCORD DE PÊCHE MAROC-UE QUI POURRAIT PRENDRE L'EAU

Au cours de l'été,  
les réfugiés sahraouis  
n'ont pas seulement  
continué à être victimes  
de l'incapacité programmée  
des organisation  
internationales mais aussi  
des éléments naturels..



Port de Dakhla.

Photo: SP

Une chaleur de plus de 50 degrés, des tempêtes de sable de plusieurs jours et des inondations qui ont détruit de très nombreuses tentes et maisons légères en adobe avec tous les maigres biens qu'elles contenaient. Les habitants des camps, aussi nombreux que ceux du canton de Neuchâtel (un peu plus de 170 000) sortent meurtris par la brutalité de la nature qui n'émeut pas la communauté internationale; elle entend si rarement parler du Sahara Occidental. Voilà un lieu du monde au sujet duquel la presse garde, sauf exception, un silence complice. On peut appeler cette « discrétion » non assistance à personne en danger.

### **Un peuple abandonné, des richesses spoliées**

Si la situation des réfugiés sahraouis n'émeut malheureusement pas grand monde, les

ressources naturelles du Sahara Occidental sont elles à l'ordre du jour entre l'UE et le Maroc. La recherche de profit de l'UE qui spolie les ressources naturelles du Sahara Occidental lui fait oublier jusqu'au respect du droit international. A tant vouloir défigurer le droit, l'UE se moque même, sans états d'âme, de sa propre Cour de justice. Il y a quelque chose de cannibale dans cette chasse aux richesses naturelles du Sahara Occidental! Laisser mourir un peuple et ses droits pour son propre enrichissement tout à fait illégal semble normal à l'UE et principalement à la France, à l'Espagne, au Portugal... Pour eux, spolier le peuple sahraoui est devenu la règle du jeu.

### **La valeur du droit ?**

Or, le 19 juillet 2018, le tribunal

de l'UE confirmait par une ordonnance les jugements de la Cour européenne de justice. Ces derniers affirmaient que le territoire du Sahara Occidental et les eaux qui lui sont adjacentes ne faisaient pas partie du territoire du royaume du Maroc. Sans respect pour la Cour, le Maroc et l'UE paraphent le 24 juillet un nouvel accord de pêche qui comprend les eaux du Sahara Occidental: cet accord doit encore être approuvé par les parlements marocain et européen.

L'histoire n'est de loin pas terminée. Le 12 septembre, Federica Mogherini, la cheffe de la diplomatie européenne met en garde les chefs d'État et de gouvernement européens présents à Bruxelles contre le non-respect des arrêts de la Cour de justice de

l'Union européenne (CJUE) liés à l'accord de pêche UE-Maroc. « Le contournement des arrêts de la Cour de justice de Luxembourg sont difficiles et difficilement acceptables », a déclaré la diplomate. « Il est de notre devoir de le préciser au Maroc, nous ne pouvons pas inclure le Sahara occidental dans des accords avec lui. Ce n'est pas possible », a-t-elle ajouté. En conclusion, la Haute Représentante a martelé que « la Cour de justice de l'Union européenne ne nous demande pas d'interpréter le droit, mais de l'appliquer ». Faut-il vous rappeler, mesdames et messieurs, que les juges, nos juges, ont considéré le Sahara occidental « distinct » et « séparé » du Maroc ? » a-t-elle conclu.

### **Emmanuel Macron se bat pour le Maroc**

Emmanuel Macron a été le seul à prendre la parole pour répondre à Madame Morgherini. Il a proposé que ce point soit discuté par la conférence des chefs d'Etat. Un essai de sauver l'accord et le Maroc, son ami de toujours, sans aucun respect pour les droits du peuple sahraoui. Voilà 42 ans que la France, et à ce titre Emmanuel Macron en est un représentant particulièrement actif, entrave toute solution au conflit du Sahara Occidental. Nous attendons la conférence des chefs d'Etats. Jusque là une âpre bataille diplomatique aura lieu.

### **La Suisse accepte du poisson sahraoui exporté par le Maroc**

La Suisse signe également des accords avec le Maroc. C'est pour



cette raison que la conseillère fédérale Doris Leuthardt s'est rendue en juin au Maroc avec 30 entrepreneurs suisses. Le communiqué ne dit pas qu'elle se serait entretenue au sujet des Droits de l'Homme au Sahara Occidental ou d'une issue au conflit. Dommage ! Ce que l'on connaît, c'est la mise en place d'un processus qui dépend du SECO (Secrétariat d'Etat à l'économie) appelé SIPPO (Swiss Import Promotion Programme), qui veut faciliter les importations dans onze pays en transition, dont le Maroc. Une façon de pouvoir notamment faciliter le travail et le développement de certaines entreprises et l'exportation de certains biens vers la Suisse. Il nous est peu à peu apparu qu'il fallait approfondir le travail du SIPPO au Maroc à travers son organisation technique, Swisscontact, et comprendre de quel Maroc il s'agit (Maroc avec ou sans Sahara Occidental ?). SIPPO et Swisscontact font-ils la différence ? A la lecture de leur site, nous nous sommes aperçus qu'ils connaissent mal les questions politiques (ou ne

veulent pas les aborder) et ne font pas la différence entre le Maroc et le Sahara Occidental. Leurs cartes incluent le Sahara Occidental dans le royaume chérifien sans aucune frontière, considérant que la côte atlantique, du nord du Maroc à la Mauritanie (3500 km), est marocaine et affirment malgré tout qu'ils respectent le droit international, ce qui est ici un contresens. On apprend également que la Suisse importe par le truchement du Maroc du poisson du Sahara Occidental. Que veut dire alors ce principe répété par la Suisse depuis toujours: « la Suisse ne reconnaît pas la souveraineté du Maroc sur le Sahara Occidental et ne reconnaît pas non plus la RASD » ? Or cette non reconnaissance amène logiquement à ne pas importer de marchandises du Sahara Occidental en Suisse. Il y a là une ligne rouge que le Conseil fédéral dépasse allégrement.

### **L'interpellation au Conseil fédéral**

Cette situation valait bien qu'une interpellation soit remise en juin

2018 au Conseil fédéral dont la réponse est arrivée début septembre (<https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=201835>). Les parlementaires suivants ont été signataires: Manuel Tornare, Angelo Barrile, Brigitte Crottaz, Denis de la Reusille, Barbara Gysi, Philipp Hadorn, Margret Kiener Nellen, Jacques-André Maire, Lisa Mazzone, Fabian Molina, Martina Munz, Ursula Schneider Schüttel. Il s'agissait principalement d'éclaircir les points cités plus haut. Les réponses ne sont pas vraiment convaincantes. Certes, la Suisse reconnaît les jugements de la Cour de justice européenne mais ne se sent pas liée par eux dans la mesure où elle affirme « qu'il incombe à l'UE et à ses Etats

membres de mettre en oeuvre cette décision. » D'autres erreurs sont à souligner la question des puissances administrantes des territoires non-autonomes: il n'y en a pas actuellement au Sahara Occidental; le peuple sahraoui doit donner son accord à l'exploitation de ses ressources naturelles et la Suisse constate qu'il manque un mécanisme à ce sujet. Le constat est donc clair: il n'y a aucune possibilité d'exporter des marchandises hors de ce territoire. La Suisse en a-t-elle vraiment pris acte? Voilà déjà des questions en vue d'une nouvelle interpellation!

### **Perspectives**

En octobre, le Conseil de sécurité se réunira pour tenter d'engager le Maroc et le Front Polisario à se

mettre à la table des négociations. Le Front Polisario a donné son accord depuis longtemps mais le Maroc traîne les pieds.

Encore des mois où une partie de la population sahraouie continue de survivre en exil, dans les camps de réfugiés, une autre partie vit sous occupation, dans un isolement total, à la merci des forces marocaines. La diaspora sahraouie, quant à elle, essaie de faire connaître le combat de son peuple à l'extérieur et d'aider les familles.





# DERNIÈRES NOUVELLES

## AOÛT À SEPTEMBRE



Le pape François a reçu des enfants sahraouis au Vatican.

Photo : SP

### 11 août Le pape François reçoit des enfants sahraouis

Le pape François a reçu des enfants sahraouis au siège du Vatican à Rome, en présence du représentant du Front Polisario en Italie, Ammar Mih. Lors de cette réception, le pape François est descendu pour saluer ces « messagers de la paix » et a discuté longuement avec certains d'entre eux. Le pape a exprimé le souhait que ces enfants sahraouis vivent dans « la paix, la sécurité et la tranquillité ».

### Début septembre Vacances en paix – séjour d'enfants sahraouis hors des camps

Plus de 4000 enfants sahraouis ont passé juillet et août en Espagne dans des familles d'accueil. Cette tradition de soutien aux familles sahraouies a débuté en 1994. D'autres enfants ont été accueillis en France, en

Italie et en Algérie notamment. Une façon de faire découvrir le monde et la solidarité à ces ambassadeurs qui sont la troisième génération née dans les camps !

### 18 septembre Le Front Polisario se bat contre le pillage du poisson sahraoui



L'avocat du Front Polisario Devers et Ubi Bouchraya.

Photo : SP

Le Front Polisario porte plainte devant le procureur de la république du tribunal de grande instance de Paris contre la société « connetable » pour activité illégale sur le territoire sahraoui. Cette dernière vend des sardines marocaines qui proviennent des eaux du Sahara Occidental et va construire une nouvelle usine de traitement de sardines à El Ayoun au Sahara Occidental en toute illégalité.

### 18 septembre Enfin l'ONU commence de rendre public les exactions du Maroc

Le secrétaire général de l'Onu, Antonio Guterres, a critiqué, dans un rapport, la situation des Droits de l'Homme dans les territoires sahraouis occupés, soulignant que le Maroc a violé la Convention internationale



contre la torture et autres peines ou traitements cruels.

Les services d'Antonio Guterres ont rendu public ce rapport à l'occasion de la 39<sup>e</sup> session du Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU à Genève qui s'est tenu du 10 au 28 septembre.

### **18 septembre** **Plus que trois sociétés étrangères importent du phosphate sahraoui**

L'Observatoire des ressources naturelles du Sahara Occidental (WSRW) a indiqué, dans un communiqué, que « les exportations à grande échelle du phosphate du Sahara occidental occupé par

le Maroc vers les Etats-Unis s'arrêteront cette année ». La société Nutrien a décidé de fermer son site de production de phosphate à Geismar en Louisiane à la fin de 2018 et de ne plus importer du minerai de phosphate des territoires sahraouis à partir de 2019. Cette société de droit canadien a annoncé, dans son dernier rapport trimestriel, qu'elle mettrait fin à ses activités au Sahara occidental après avoir mis un terme en début d'année aux importations de la roche en provenance des territoires sahraouis occupés vers ses installations au Canada. Pour L'ONG, la décision prise par

la firme canadienne implique la fin de 50 % des importations de phosphate dans le monde, soulignant que « le Maroc qui ne profitera plus de ces exportations vers l'Amérique du Nord sera amené maintenant à s'engager dans des pourparlers de paix de l'ONU avec les dirigeants sahraouis. »

### **19 septembre** **Manifestation réprimée**

Brutale intervention de la police marocaine contre la population sahraouie manifestant pacifiquement à El Ayoun ; plus de 30 blessés, surtout des femmes.



---

## L'INTIMIDATION, GRAND JEU DU MAROC JEAN ZIEGLER NE S'Y LAISSE PAS PRENDRE !

Jean Ziegler, membre  
du Comité consultatif  
du Conseil des Droits  
de l'Homme a été  
dernièrement la cible  
du Maroc.

L'ex-rapporteur spécial pour le droit à l'alimentation est intervenu sur la question du Sahara Occidental dans un panel organisé par des ONG sur la Palestine (on sait que ces deux situations sont proches sur de nombreux points). Fidèle à sa façon d'agir,

l'ambassade du Maroc qualifie, en des termes déshonorants et outranciers, la personne même de Jean Ziegler dans une lettre adressée à la présidente du Comité consultatif du Conseil des Droits de l'Homme. L'arrogance des diplomates marocains n'est plus supportable. Alors que la liberté d'expression est bafouée tous les jours au Maroc (les journalistes qui sont en prison en savent quelque chose), ces diplomates en service commandé voudraient imposer à l'ONU la ligne du Royaume chérifien. On sait qu'une journaliste a été licenciée de la télévision pour avoir prononcé le terme : « Sahara occupé ». Nous sommes scandalisés par ces pratiques que

nous connaissons trop bien. La diplomatie marocaine intimide celles et ceux qui prennent parti pour le droit du peuple sahraoui. Elle veut ainsi essayer de les rendre plus frileux lorsqu'il s'agit de prendre position pour la défense des Droits humains et du Droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Lorsqu'elle n'intimide pas, elle achète, sous différentes formes, des personnes prêtes à se laisser corrompre ou instille, dans les administrations onusiennes notamment, des taupes qui vont jusqu'à changer des textes officiels. Nous en avons des preuves. mais Jean Ziegler n'est pas de ceux là ! Nous le remercions de sa solidarité de plus de 40 ans.

Jean Ziegler.





---

## LA DIASPORA SAHRAOUIE EN SUISSE

Présente dans plusieurs  
pays, la diaspora sahraouie  
joue un rôle important  
dans la sensibilisation  
au conflit au Sahara  
Occidental.

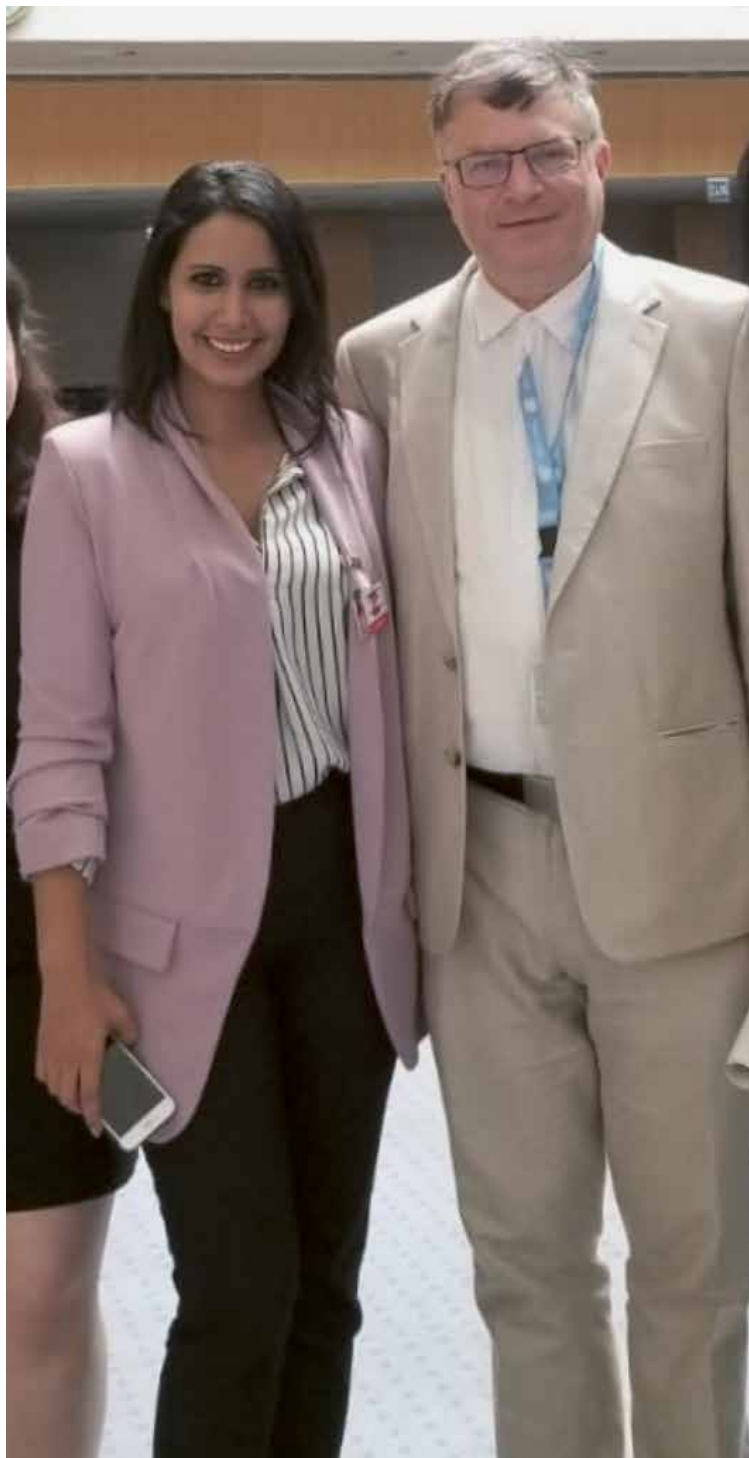
En Suisse, elle s'incarne dans la présence de familles réparties dans différents cantons. À l'instar des autres représentants dans le monde, la Représentation du Front Polisario auprès de l'ONU à Genève a parmi

ses fonctions celle de gérer la diaspora sahraouie en Suisse. Interrogée sur ce sujet Omeïma ABDESLAM précise qu'au sein des institutions de la RASD figure un Ministère de la diaspora et des territoires occupés en charge de l'organisation des programmes d'activités culturelles, politiques, entre les provinces, communes aux pays concernés, et dont le ministre actuel est Bachir Mustapha.

Elle distingue au préalable les personnes qui arrivent de façon ponctuelle et celles installées en Suisse (environ 7 familles). Avec ces dernières elle organise régulièrement des réunions informelles qui ont pour finalité

d'établir des interactions, une cohésion au sein de cette communauté, d'échanger des nouvelles, de les aider dans leurs démarches, d'être à l'écoute de leurs besoins spécifiques. Elle les approche par génération, en mobilisant les personnes âgées pour contacter les plus jeunes, les enfants des familles. Outre le fait d'être binationaux, ces derniers ont en effet des capacités linguistiques et informatiques utiles pour réaliser un travail de sensibilisation et d'information à travers la Suisse. De plus, elle sollicite leur participation pour organiser des événements culturels et participer à différents stands. Elle dresse à cet





Emma Fadil et Jan Lönn représentant de l'ISMUN à l'ONU.

Photo: SP

égard un bilan satisfaisant: « Je suis frappée par leur motivation et leur conviction. Je suis à la fois reconnaissante et admirative du travail éducatif accompli par leurs parents. Toutes les familles sahraouies en Suisse ont réussi à bien communiquer avec leurs enfants, à leur transmettre une mémoire collective. La plupart des jeunes voyagent au Sahara Occidental, dans les campements de réfugiés et y passent 2 à 3 mois avec leur famille. Leurs rapports et leurs liens sont facilités par le fait qu'ils maîtrisent la langue hassanyia. »

Concernant les personnes qui arrivent en Suisse ponctuellement, Omeima procède tout d'abord à la vérification de leur identité pour s'assurer qu'elles sont Sahraouies. Elle les accompagne et les assiste essentiellement en leur apportant des informations

« Il s'agit toujours d'hommes, des cas isolés, des gens perdus qui veulent et cherchent une meilleure vie. Ils viennent des territoires occupés ou des campements de réfugiés. »

#### **INTERVIEW D'EMMA FADIL**

Emma Fadil représente le beau visage de cette diaspora en Suisse. Rencontrée lors de la Formation Human Rights and Development organisée par l'ONG ISMUN (Mouvement International des Etudiants pour les Nations Unies) en juillet dernier à Genève, elle a accepté de répondre aux questions pour le Bulletin.

- Où est-ce que vous êtes née ?

---

- Je suis née dans les camps de réfugiés sahraouis de Tindouf, en Algérie.

- *Depuis quand vivez-vous à Genève?*

- Je réside en Suisse depuis juin 2004.

- *Qu'est-ce que vous faites comme études universitaires?*

- Communication d'entreprise & marketing. J'avais également fait des études dans le domaine de l'informatique et du développement web.

- *Quels sont vos liens avec le Sahara Occidental et les campements de réfugiés? Est-ce que vous y retournez régulièrement?*

- C'est mon lieu de naissance, je suis restée dans les campements jusqu'à l'âge de 8 ans mais j'y suis retournée plusieurs fois. J'ai également de la famille là-bas.

- *Quels sont vos liens avec la diaspora sahraouie en Suisse et plus largement en Europe?*

- Un grand nombre de mes cousins se trouvent en Espagne. J'ai des connaissances ici en Suisse telle que Omeima.

- *Est-ce que vous vous rencontrez? Quels sont vos modes de communication?*

- Nous nous rencontrons à certaines occasions et nous avons de bons contacts. Nous communiquons également



par internet via WhatsApp et Facebook.

- *Est-ce que vous faites partie d'une association?*

- Oui, actuellement je suis en stage à l'ADER/S: Association suisse pour le développement des énergies renouvelables. Cette association soutient le peuple sahraoui grâce aux énergies renouvelables. Je suis chargée de la communication, je m'occupe actuellement du développement du nouveau site internet de l'association et je gère aussi la communication digitale sur nos différents réseaux sociaux comme Facebook et Instagram.

- *Êtes-vous satisfaite de votre participation à la session Human Rights and Development organisée par l'ONG ISMUN en juillet?*

- Ma participation à la session de l'ISMUN de juillet, était une très bonne expérience pour moi. J'ai eu l'opportunité d'apprendre et de découvrir le monde des Droits humains et de faire connaissance avec des personnes venant d'un peu partout dans le monde, des personnes ambitieuses qui veulent apporter des changements dans notre monde et améliorer la situation des Droits humains. L'équipe d'ISMUN qui a organisé cette session de cours était composée de bonnes personnes professionnelles qui ont tout fait pour nous apprendre et pour que cette session se déroule dans de bonnes conditions. J'ai été ravie de participer à cette session qui est pour moi une riche expérience.

---

# DES ONG S'IMPATIENTENT

## LE MAROC POURSUIT SON ESCALADE DANS LA VIOLATION DES DROITS HUMAINS

Les prisonniers sahraouis de Gdeim Izik sont incarcérés au Maroc depuis 8 ans. Nous avons déjà relaté dans ce bulletin l'illégalité de leur emprisonnement, les mauvais traitements subis, les aveux extorqués sous la torture et leur mise à l'isolement dans des prisons marocaines. Leur situation carcérale et sanitaire est toujours plus précaire. En violation du droit humanitaire.

Mais le Maroc sait-il vraiment ce qu'est le droit international et le droit humanitaire ? On peut en douter lorsqu'il viole sciemment les Conventions de Genève qu'il a pourtant signées. Des ONG s'en inquiètent et Human Rights

Watch a pris l'initiative de réunir des membres des familles de prisonniers habitant à El Ayoun (capitale du Sahara Occidental).

L'objectif de cette rencontre qui s'est déroulée fin août était d'enquêter sur la liberté d'expression et les droits des prisonniers politiques sahraouis bafoués et violés par le Maroc. Cette réunion de 3 heures a redonné de l'espoir aux familles qui ont pu exprimer toute la souffrance qu'elles vivent depuis 8 ans, depuis l'arrestation violente et arbitraire de leur mari, père, frère, cousin et ami. Elles ont déjà mis plusieurs fois leur espoir dans les mains des ONG sans que la situation ne se modifie mais elles ne veulent pas perdre une occasion de

« peut-être » atteindre enfin leur objectif : la libération de leurs prisonniers.

L'ONG Human Rights Watch voulait recueillir des informations détaillées sur la situation qui prévaut aujourd'hui. Les questions soulevées concernaient principalement les conditions de détentions, les difficultés pour les familles de voyager du Sahara Occidental vers les villes marocaines où sont incarcérés leurs proches, parfois à plus de mille kilomètres du Sahara Occidental. Alors que, selon les Conventions de Genève, les prisonniers devraient se trouver au Sahara Occidental occupé.

Human Rights Watch, avec les informations de première main



*Des familles des prisonniers sahraouis rencontrent l'ONG Human Rights Watch.*

*Photo : SP*

qu'elle a réunies, devrait interpellier le Maroc sans concession et entraîner avec elle d'autres ONG pour que la pression faite sur le royaume chérifien soit assez forte pour qu'il se trouve enfin acculé à respecter les droits fondamentaux des prisonniers sahraouis: les transférer au Sahara Occidental près de leurs familles est une chose, mais surtout admettre toutes les irrégularités de leurs procès qui doivent être cassés et les prisonniers libérés. Comme toujours, les familles mettent beaucoup d'espoir dans cette réunion;

elles ont présenté aux délégués de Human Rights Watch des témoignages très forts et très détaillés quant aux violations des Droits de l'Homme (voir nos dernières Nouvelles Sahraouies). Leurs interventions ont été enregistrées par les membres de HRW afin d'être diffusées sur leur site web.

En juillet, l'ONG Action des chrétiens pour l'abolition de la torture et le Service international des Droits de l'Homme (SIDH) ont déclaré avoir déposé une nouvelle plainte pour dénoncer

les conditions de détention au Maroc du prisonnier de Gdeim Izik Naâma Asfari, défenseur des Droits de l'Homme sahraoui. C'est la deuxième saisine des instances de l'ONU pour mauvais traitements en détention du Maroc sur le détenu. L'ONG accuse le système carcéral marocain de multiples violations de la Convention contre la torture. La première plainte au Comité contre la torture de l'ONU n'avait pas été reconnue par le Maroc.

# Marché de Noël solidaire

**Pôle Sud – Lausanne / Flon**

**3, rue Jean-Jacques Mercier à côté de l'arrêt du métro « Flon »**

**13-14-15 décembre 2018**

**jeudi et vendredi de 17 à 22 heures et samedi de 11 à 20 heures**

Pour la première fois, le Comité suisse de soutien au peuple sahraoui se joint à la quarantaine d'associations très diverses qui proposent de l'information et des présents de fin d'année pour tous les goûts et à tous les prix. Pour le Sahara Occidental, le bénéfice des ventes servira à soutenir des projets réalisés avec la population sahraouie qui vit dans les camps de réfugiés et dans les territoires occupés par le Maroc.



---

# LILIANE MAURY PASQUIER PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DU CONSEIL DE L'EUROPE

Toutes nos félicitations à  
Liliane Maury Pasquier,  
nouvelle présidente de l'As-  
semblée parlementaire du  
Conseil de l'Europe (APCE).

La conseillère aux Etats Li-  
liane Maury-Pasquier, siégeant  
au Conseil de l'Europe, a été  
élue en juin 2018 présidente  
de l'APCE. On se souvient que  
c'est elle qui a lancé en 2011  
la résolution « contribution par-  
lementaire à la résolution du  
conflit du Sahara Occidental »  
à Strasbourg, au moment où  
le Maroc demandait à deve-  
nir le premier partenaire pour  
la démocratie de l'APCE. Une  
fois la résolution votée, Liliane  
Maury Pasquier a été nommée  
rapporteuse. Pour documenter  
son rapport, elle s'est rendue  
dans les camps de réfugiés  
sahraouis, au Sahara Occiden-  
tal où elle a exigé du Maroc de  
pouvoir rencontrer librement  
des associations sahraouies,  
ainsi qu'au Maroc. La situation  
du peuple sahraoui a ainsi été  
rendue visible au Conseil de  
l'Europe grâce à son travail de  
fond. Pour la première fois, une  
résolution comme il n'y en avait



*Michele Nicoletti passe le témoin à la nouvelle présidente de l'APCE, Liliane Maury Pasquier.*  
Photo: SP

encore jamais eu auparavant a  
été votée par l'assemblée par-  
lementaire. Or, aujourd'hui, il  
est indispensable que des par-  
lementaires siégeant à Stras-  
bourg réagissent aux violations  
des Droits de l'Homme que le  
Maroc exerce toujours chez lui  
et au Sahara Occidental. Les  
exigences de l'APCE envers le  
Maroc n'ont pas eu d'influence  
concrète sur les questions tou-  
chant à la torture, à la peine de  
mort, à la liberté de la presse,  
la liberté d'expression, de mani-  
festation notamment. Notre ob-  
jectif est d'obtenir rapidement

une nouvelle évaluation du par-  
tenariat pour la démocratie du  
Maroc par l'APCE.

---

# VENT DE SABLE ET PLUIES TORRENTIELLES MEURTRISSENT LES RÉFUGIÉS SAHRAOIS

**La vie dans les camps de réfugiés sahraouis est toujours très précaire ! Cet été, sable et pluies se sont ligués pour rendre cette période encore plus insupportable que jamais.**

Il y a quelques semaines, une tempête de sable a frappé plusieurs Wilayas (régions) des camps de réfugiés sahraouis et la situation a été particulièrement angoissante pour une bonne partie de la population en raison de la durée des vents de sable, de leur violence. De plus, cet été les réfugiés ont vécu la plus grande vague de chaleur des 20 dernières années. Jamais les tournolements de sable n'avaient été si brûlants et inquiétants.

Les tempêtes de sable qui soufflent sur les camps provoquent de nombreux problèmes sanitaires. Des milliers de personnes souffrent principalement de complications respiratoires et pulmonaires.

Comment les réfugiés peuvent-ils se protéger de ces tempêtes de sable alors qu'ils vivent dans des tentes de toile ou dans des constructions de terre séchée qui sont loin d'être étanches ? Pendant ces longues journées où le vent siffle et le sable n'en finit pas de tournoyer, les réfugiés restent enfermés, essayant de colmater tous les interstices qui laissent passer le sable.

Les quatre camps de Boujdour, Smara, El Ayoun et Ausserd (qui comptent ensemble plus de 150 000 réfugiés sans tenir compte de la wilaya de Dakhla) ont été enveloppés pendant plusieurs jours d'une épaisse couche de poussière de sable. On ne voyait rien à quelques mètres. Les vents de sable

rendaient l'atmosphère irrespirable. Mais le pire, pour les réfugiés sahraouis, c'est l'attente. On ne s'habitue pas à la violence de cette vie.

Peu avant les tempêtes, des pluies torrentielles s'étaient abattues sur les camps, poursuivant les dégâts des inondations de 2015. Et cette situation se prolonge depuis 43 ans bientôt. Le Conseil de sécurité doit enfin prendre ses responsabilités : respecter le droit international !





## LA MUSIQUE DU SIROCCO

poème de Ali Salem Iselmu

Quand se lève le vent  
son tumulte répand l'obscurité  
bouche les yeux.  
Est-ce le jour ou la nuit  
tout st confus.

Tout devient indiscernable,  
le turban couvre les regards,  
les chameaux s'agenouillent  
sous les acacias.

Quand  
tout se fait chaleur et soif,  
alors les veinent de la terre sèchent  
et sous le voile de sable  
surgit le feu de l'âme.



## ADRESSES DE NOTRE COMITÉ

### Suisse romande

Comité de soutien au peuple sahraoui – Case postale 177 – 1211 Genève 8

Tél. 032 846 14 89 – Internet [www.arso.org](http://www.arso.org)

Berthier Perregaux – Vauroux 2 – 2022 Bevaix – Tél. 032 846 14 89

Dr Marie-Claire et Emmanuel Martinoli – Case postale 2229 – 2800 Delémont 2 – Tél. 032 422 87 17

Françoise Buchet – Côte 6 – 2000 Neuchâtel – Tél. 032 853 50 80

Gilles Boss – Quai de la Thièle 4 – 1400 Yverdon-les-Bains

### Suisse alémanique

SCHWEIZERISCHES UNTERSTÜTZUNGSKOMITEE FÜR DIE SAHRAOUI – Postfach 8205 – 3001 Bern